

DIRECTIVES DE MISE EN ŒUVRE Sika® Silentboard DC Natte pour l'isolation et l'atténuation des bruits de pas

11.06.2018 / V2.0 / SIKA SCHWEIZ AG



TABLE DES MATIÈRES

5	RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES	5
4.6	Panneaux d'agglomérés et panneaux de bois compressés, plancher en bois	4
4.5	Revêtements synthétiques et revêtements	4
4.4	Chapes chauffantes	4
4.3	Chapes de ciment	4
4.2	Chapes d'anhydrite	4
4.1	Béton	4
4	SUPPORT	3
3	DESCRIPTION DU SYSTÈME	3
2	SYSTÈME DE POSE	3
1	DESCRIPTION	3



1 DESCRIPTION

Collage de carrelages sur la natte d'isolation et d'atténuation des bruits de pas Sika® Silentboard DC, convient également sur des supports critiques.

2 SYSTÈME DE POSE

Couche de fond: Sikafloor®-01 Primer ou Sikafloor®-02 Primer
 Bande de rive isolante : Sikafloor®-5 LevelTape ou Sikafloor®-8 LevelTape
 Colle rapide pour la natte: SikaCeram®, min. classe C2 F S1 selon EN 12004

Natte d'atténuation des bruits de pas: Sika® Silentboard DC

Colle pour les carrelages: SikaCeram®Mortier de jointoiement: SikaCeram®











3 DESCRIPTION DU SYSTÈME

Les supports doivent être plans et exempts de résidus susceptibles de réduire l'adhérence. Le support doit être portant et solide. Appliquer une couche de fond adaptée au support, p.ex. Sikafloor®-01 Primer ou Sikafloor®-02 Primer.

Avant d'installer Sika® Silentboard DC, Sikafloor®-5 LevelTape ou Sikafloor®-8 LevelTape doit être fixé au sol pour éviter les ponts sonores.

Appliquer la colle rapide SikaCeram® sur le support au moyen d'une truellle dentée, dents de 4 ou 6. En cas d'éléments de construction montants, empêcher les déplacements.

Poser Sika® Silentboard DC sans cavité avec la colle rapide SikaCeram®. Poser les raccords en décalé. Presser la natte dans le lit de colle en prenant garde à ce que le mortier-colle ne sorte pas par les joints d'assemblage.

Les raccords de la natte doivent être collés. On empêche ainsi que le mortier-colle ne pénètre dans les joints et forme ainsi un pont acoustique.

A l'aide de la truelle dentée adaptée au carrelage, passer celle-ci sur la colle carrelage SikaCeram® appropriée, frais sur frais, puis poser les carreaux. Le temps d'attente dépend de la colle carrelage utilisée.

Dès que les carreaux sont accessibles à pied, les carreaux posés peuvent être jointoyés avec le mortier de jointoiement SikaCeram® approprié.

Les joints de dilatation ainsi que les joints de limite de champ doivent être réalisés selon les normes en vigueur et les cahiers techniques.

4 SUPPORT

Le support doit être plan, solide, propre, sec, exempt d'huile et de graisse.

Supports appropriés pour Sika® Silentboard DC:

Directives de mise en œuvre
Sika® Silentboard DC
Natte pour l'isolation et l'atténuation des bruits de pas
11.06.2018, V2.0

Sika®

4.1 BÉTON

Le béton est soumis à des déformations dues au retrait. Il faut compter au moins 6 - 12 mois pour que ces déformations faiblissent. Le collage de Sika® Silentboard DC permet de reprendre les tensions existantes entre le béton et le carrelage si bien que la pose du carrelage peut déjà avoir lieu 2 mois après la fin de la mise en place du béton.

4.2 CHAPES D'ANHYDRITE

Même avec la pose de Sika® Silentboard DC, les temps d'attente indiqués dans la norme SIA 248 doivent être respectés.

4.3 CHAPES DE CIMENT

Selon les règles en vigueur, les chapes de ciment ont besoin de 28 jours au minimum jusqu'à ce que les déformations initiales faiblissent et qu'il soit possible d'effectuer la pose du carrelage. En particulier, les chapes flottantes et les chapes chauffantes ont tendance à se déformer et à se fissurer également plus tard, p.ex. en cas de charges ou d'influences par la température. Lors de l'utilisation de Sika® Silentboard DC, les carrelages peuvent être posés sur des chapes de ciment fraîches déjà après 2 - 7 jours. Passé le délai d'attente de 7 jours, une pose ne sera à nouveau possible qu'après 28 jours, également avec Sika® Silentboard DC.

4.4 CHAPES CHAUFFANTES

L'utilisation de Sika® Silentboard DC est également possible sur les chapes chauffantes. Les conditions sont les mêmes que pour les chapes de ciment non chauffées. La construction de revêtement terminée peut déjà être chauffée après 14 jours suivant l'achèvement. En commençant à 25 °C, la température de départ peut être augmentée chaque jour de 5 °C au maximum jusqu'à la température d'utilisation maximale de 40 °C.

4.5 REVÊTEMENTS SYNTHÉTIQUES ET REVÊTEMENTS

La surface doit être en principe portante et exécutée ou prétraitée de façon à ce qu'une colle appropriée adhère sur celle-ci et dans laquelle le feutre spécial de Sika® Silentboard DC puisse s'ancrer. Il faut absolument éviter la formation de cavités sous Sika® Silentboard DC.

4.6 PANNEAUX D'AGGLOMÉRÉS ET PANNEAUX DE BOIS COMPRESSÉS, PLANCHER EN BOIS

Pour les supports en bois, nous recommandons l'utilisation de la natte de séparation et support sous carrelages Sika® Permat car la performance de désolidarisation est plus élevée que pour la natte Sika® Silentboard DC. En cas de doute, veuillez contacter le conseiller technique.



Directives de mise en œuvre

Sika® Silentboard DC

Natte pour l'isolation et l'atténuation des bruits de pas

11.06.2018, V2.0

5 RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Les informations contenues dans la présente notice, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de changer les propriétés de ses produits. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la fiche technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT Sika® Silentboard DC NATTE POUR L'ISOLATION ET L'ATTÉNUATION DES BRUITS DE PAS



Sika Schweiz AG

Refurbishment UDc

 Tüffenwies 16
 Tel.: +41 58 436 40 40

 8048 Zurich
 Fax: +41 58 436 46 55

 Suisse
 Mail: sika@sika.ch

www.sika.ch

Directives de mise en œuvre French / Switzerland

Sika® Silentboard DC Natte pour l'isolation et l'atténuation des bruits de pas 11.06.2018, V2.0



© 2016 Sika Schweiz